DE QUEL DROIT ?

I

Oui, de quel droit tuer, mettre à mort ou assassiner ton semblable ?

Cet acte ne peut être que celui de la folie ou de la démence, et le mot «crime» est le seul qui puisse le qualifier.

Il y a bien longtemps pourtant que le législateur Juif, au nom du Dieu vivant, de celui dont le nom signifie «Il a été, Il est et Il sera,» a dit à son peuple et aux hommes, du haut de la Montagne sacrée où la révélation se fait sublime: « Tu ne tueras point! »

Caïn, le meurtrier à l'éternel remords, le sombre homicide qui n'a pas encore été pardonné, ne fut-il point maudit pour avoir tué son frère?

Et quel homme peut dire que tel autre homme n'est point son frère ?

Ce n'est assurément pas le christianisme, religion supérieure et dogme divin d'inviolabilité humaine, qui ordonne ou qui commande la mort, et s'il a supprimé tous les sacrifices sanglants dans l'auguste morale de l'amour et de la fraternité, nul ne peut s'autoriser de son nom, de sa doctrine et de sa loi pour donner la mort à un autre homme. Bien plus, ce christianisme de perfection souvent mal comprise ou imparfaitement comprise, ce christianisme dans lequel les mots haine et vengeance n'existent pas, non seulement vous défend de tuer et de blesser, mais encore, dans le plus admirable des sentiments, vous ordonne de faire le bien à celui qui vous fait le mal. C'est le pardon des injures, l'injure rendue en pitié et en bonté, la charité qui devient le devoir, la vertu et l'œuvre de l'homme, c'est-à-dire sa véritable grandeur. Et si les hommes, comprenant la sublimité de ce christianisme, étaient à moitié chrétiens seulement dans leurs pensées et dans leurs actes, plus rapprochés du bon Samaritain que de l'orgueilleux Pharisien, est-ce que ces hommes ne seraient pas bons, justes et presque des saints ? Tueraient-ils par haine, vengeance ou criminelle passion?

Ne se souviendraient-ils pas que celui qui est mort sur la croix a voulu supprimer la mort et donner le salut ?

II

Et de quel droit frapper et tuer ?

Ce droit d'anéantissement, pour ne pas dire cet horrible privilège de destruction dans lequel il n'y a pas plus de bravoure que de sagesse, est-il écrit quelque part en lettres éclatantes de vérité et de justice dans les cieux, sur la terre, au cœur qui doit aimer, aux profondeurs de la conscience qui approuve, dans les espérances d'un autre monde que le suicide compromet, en un livre quelconque de philosophie et de foi qui proclame la vie auguste dans l'inviolabilité de l'âme et de l'esprit?

Montrez-nous ce livre, s'il existe, et faites-nous voir, avec ses dogmes de mort ou ses doctrines de néant, qu'il est aussi lumineux que l'Evangile et que Caïn pouvait tuer Abel, justifier son action et dormir en paix dans l'ombre sanglante de son frère assassiné.

La seule justification de Caïn, s'il y en a une, et à laquelle personne n'a pensé dans l'horreur pour le fratricide, c'est que Caïn ignorait peut-être ce qu'était la mort. Il se peut bien aussi que le Livre soit obscur ou mystérieux en disant que Dieu fut sans égard pour l'oblation du premier-né.

En vérité, la mort est si peu un droit de l'homme sur l'homme ou contre l'homme, quelqu'en soit le motif ou le but, que la société elle-même, avec toutes ses responsabilités d'ordre, de protection et de civilisation, n'ose pas toujours affirmer bien haut son droit légal de donner ou d'imposer la mort. Elle doute, elle hésite souvent, et vous la voyez, en face de l'offense et du crime, se récuser devant le châtiment terrible et capital. Son bourreau ne lui paraît pas aussi sacré qu'au comte Joseph de Maistre.

C'est que, peut-être aussi, la peine capitale d'une justice sommaire, répondant au sang par le sang ou à la mort par la mort, comme toute loi de talion, n'est pas proportionnée à la grandeur de l'outrage et ne donne point au criminel le temps de la réparation et la possibilité du rachat. La corde ou le couperet n'est que le châtiment d'une minute.

Ne se pourrait-il pas bien que la loi humaine permettant ou ordonnant la suppression de l'homme fût d'une justice incertaine?

La société elle-même doute, répétons-nous.

III

Mais si je tue, assurément sans droit, je vole certainement ; et ce vol est le plus grand de tous.

Car non seulement je prends ce qui ne m'appartient pas, ce qui est inviolable et sacré, ce qui est la propriété d'un autre, mais encore, même avec le repentir compagnon du remords, je me mets dans l'impossibilité de restituer. On ne rend pas la vie qu'on a pu prendre à un autre, et quand vous frappez cet autre, non pas dans la loyauté du combat face à face, dans la lumière qui peut-être arrêterait votre bras, mais le plus souvent dans l'ombre, êtes-vous sûr, vengeur ou autre chose, que vous ne frappez qu'un être ou qu'un individu et que d'autres ne mourront pas du coup mortel que vous vous êtes autorisé à porter à celui-ci ou à celui-là? Car l'homme est rarement seul dans la vie, sans amis, sans famille, sans liens, sans quelqu'un qui souffrira de sa mort et qui pleurera; et si les victimes de votre balle ou de votre poignard sont nombreuses, étant la femme en deuil et désolée et les enfants qui n'auront plus de père, pouvez-vous affirmer, même avec l'impunité ou l'indemnité d'une loi qui n'a pas vu, que vos nuits auront le sommeil calme de l'innocence et que vous n'entendrez jamais le mot assassin dans les rêves horribles de la conscience épouvantée ?

Même quand vous tuez dans ce qu'on appelle le cas de légitime défense, alors que vous prenez la vie d'un autre pour sauver la votre, êtes-vous heureux de penser que vous avez tué; et si vous n'avez point un crime à expier n'avez-vous point un malheur à déplorer?

Qui, pourquoi tuer?

Pourquoi tuer, sans prouver autre chose que la folie, la démence ou la honte d'une nature mauvaise, pervertie et perdue ?

Et quand ce droit ne vous appartient pas, n'appartenant à personne en ce monde, ni à celui qui est fort ni à celui qui est faible, ni contre celui-ci ni contre celui-là, croyez-vous qu'il soit possible d'élever cette action condamnable et condamnée, ce vol d'une existence que vous ne pouvez pas rendre à celui à qui vous l'avez prise et ceux qui vous la redemandent souvent, jusqu'à la hauteur d'un de voir et même jusqu'à la sublimité d'un héroïsme ?

IV

Nous entendons parler des actes auxquels on veut assigner un caractère politique, social ou même religieux, et qui peuvent entrer, comme moins odieux que les autres, pense-t-on, dans la catégorie des régicides, mais dans lesquels l'exécuteur se fait juge avec toute l'autorité d'un droit absolu, d'une mission vengeresse ou d'un salut suprême.

Nous ne croyons pas que notre civilisation, bien qu'imparfaitement christianisée, en soit encore là, et si le moyen est terrible, plus individuel du reste que révolutionnaire avec la volonté du plus grand nombre, l'on peut mettre son efficacité en doute et croire à ses dangers. En admettant qu'il ait le fanatisme personnel et le mépris de la mort, est-ce qu'il a la grande franchise du peuple et de la Révolution, et ressemble-t-il à l'héroïque assaut d'une Bastille ? Un stylet ne tue qu'un homme.

En tuant ce roi, bon ou mauvais, tuerai-je la royauté?

Hier la mort violente de l'empereur de Russie a-t-elle entraîné la mort de l'empire russe, et n'est-ce pas encore un tzar qui règne en Russie, aussi absolu que son prédécesseur?

Quand le trop facile couteau de l'Italien Santos a mortellement frappé le Président de la République française, l'honnête Carnot, le petit-fils de l'organisateur de la victoire, celui qui n'était ni un tyran ni un despote, à qui nul Français, bien moins nul Italien, ne pouvait reprocher les lenteurs d'une réforme sociale qui ne dépendait pas de lui et qu'il ne contrariait ni par sa mauvaise volonté ni par sa résistance, est-ce que le coup de couteau de l'assassin a tué la République française, et le fanatique qui ne se vengeait pas personnellement, qui n'avait aucun grief contre celui qui n'était pas même son compatriote, pouvait-il bien dire, au nom du progrès et de la liberté, que son but glorieux était de porter un coup mortel à la République et à la France ?

Car cette République, qui ne repose point sur la tête d'un homme, qui ne peut pas manquer de Président, qui a pour raison première la loi du temps et de la démocratie, est incontestablement la forme politique convenant le mieux à la liberté, aux progès et aux réformes sociales et régulières dont le peuple a besoin.

Et la France ne doit pas considérer comme son ami l'étranger qui veut la tuer ou l'abaisser.

N'a-t-elle pas élevé une statue à Carnot?

V

Tuer un homme n'est pas tuer une institution, et c'est quelquefois la consolider.

On dit que le prochain sera Félix Faure.

Et de quel droit? Pourquoi ?

Ce Félix Faure, que nous sachions, n'est ni roi ni empereur. Il ne porte sur sa tête grisonnante aucune couronne de monarque absolu. Ce n'est pas un maître, un despote, un abominable tyran. C'est tout simplement un Président de république, un citoyen revêtu d'un pouvoir temporaire et limité. Il n'entend point abuser de ce pouvoir. Il n'y a en lui ni du prétendant ni du soldat. Quand l'heure de se retirer sera venue, après la faction du devoir, Félix Faure se retirera sans regret, et l'on pourra constater que ce premier magistrat de la république a rempli sa tâche avec intelligence, avec conscience, avec dévouement et avec patriotisme.

Car ses actes n'autorisent personne à douter de son patriotisme et de son respect pour la France ; et le bourgeois français Faure, plus plébéïen même que bourgeois, qui n'appartient point à la famille des millionnaires, qui est simple, tout rond, pas fier, sans orgueil de classe et de parvenu, est certainement un républicain de bonne foi et d'honneur, loyal et convaincu.

C'est pour la France qu'il est sensible aux égards et à l'amitié d'un czar russe, et si démocratie ne souffre pas plus à serrer franchement la main de Nicolas qu'à saluer poliment la vieille reine Victoria. Et s'il croit, avec la France elle-même et d'après un sentiment sincère, que l'alliance de la Russie est préférable à celle de l'Angleterre ou de l'Allemagne, est-ce que l'Italie ou toute autre nation aurait droit de l'en blâmer ou de lui reprocher une ingratitude quelconque ou une déloyauté condamnable?

Qui donc a-t-il trahi ?

Cet homme, certes, est un républicain sûr, un démocrate sans excès de bourgeoisie, un président correct et irréprochable, un bon et brave Français.

Que lui voulez-vous et que pouvez-vous lui vouloir?

Celui qui le tuerait, come on a tué Carnot, aurait-il un ordre de Dieu, une mission de l'humanité ou le consentement de la France ?

La France, demain, si Faure tombait sous la balle ou le couteau d'un assassin, lui élèverait des statues dans la grandeur, la gloire et l'immortalité du patriotisme.

Tuer est quelquefois immortaliser.

VI

Il est, chacun le sait, des heures souvent mauvaises et longues où la société est comme malade et malade, souffre et a le délire: des heures où cette société, dans la souffrance de la tête, du cœur et de l'esprit, sent en elle la confusion et le désordre de tous les principes, ne se connaît plus elle-même et peut se livrer à des actes sans raison et de démence criminelle ; et nul d'entre nous n'oserait affirmer bien haut que la civilisation de nos temps, si brillante par tant de côtés, avec ses développements de science et ses progrès, avec l'opulence dans ceux-ci et la misère dans ceux-là dans une organisation et une répartition qui laisent à désirer et nécessitent la réforme et le mieux social, possède la justice suffisante pour tous dans la satisfaction générale, et qu'il n'y ait rien à faire, non seulement pour améliorer le sort de ceux qui souffrent et la condition de ceux qui sont injustemet traités, mais encore pour rectifier le mal, l'empêcher de grandir et sagement prévenir les bouleversements et les catastrophes qui font reculer les civilisations ou les anéanissent. Alors, dans ce cas, si vous êtes le socialiste de la raison et du bon sens, du mieux et du possible, du juste et du nécessaire, de ce que l'heure peut donner et doit donner, de la rectification, de la réparation, de la réforme, sans hâte d'imprudent et sans halte de paresseux, sans vouloir aussi tout supprimer, tout détruire, tout anéantir et faire une société nouvelle à votre image et selon votre système ou votre rêve, vous êtes assurément celui qui mérite respect et considération, qui doit être écouté et mis à l'œuvre, qui s'appelle le penseur raisonnable et courageux, le législateur utile et sage, l'homme juste, l'homme de bien et l'homme inviolable entre tous.

Mais les Haschischins du Vieux de la Montagne, que l'histoire a nommés les Assassins, n'ont jamais eu droit à cet honneur, et les «travailleurs de la mort» ne sont pas et ne seront jamais des socialistes.

Le socialisme doit être la vie, avec la raison et la justice.

J. GENTIL.

QUESTIONS D'USAGES.

De nos jours, la question du salut est très discutée. Pour se dispenser de cette formalité, certains prétentent adopter le système britannique. Or, on sait que le chapeau d'un anglais est vissé sur sa tête. Donc, d'après ce système d'outre-Manche, il paraît que c'est à la femme à indiquer par un signe quelconque qu'elle reconnait un homme et que, si elle ne le fait pas, ce serait lui manquer que de la saluer, s'il n'y est pas autorisé par un signe de tête ou un bonjour.

Ce qui semble le plus naturel, c'est de nous conformer aux usages de notre pays, qui demandent qu'un homme doive le salut, non seulement aux femmes qu'il connait ou qu'il a rencontrés dans le monde, mais aussi à celles qu'il croise dans un escalier dans un couloir, sous une porte cochère, qui lui sont inconnues.

D'autre part, il y a des degrès dans le salut. C'est ainsi que pour une femme âgée un homme bien élevé enlève complètement son chapeau, de façon à se trouver tout à fait découvert. Pour une jeune femme il le soulève, mais toujours de manière à ce qu'il quitte la tête. Si un homme parle à une femme dans la rue, il ne remettra son chapeau que si elle l'en prie et il est de l'éducation la plus élémentaire pour une femme d'engager l'homme, qui se tient découvert devant elle, de se couvrir au plus tôt.

La question du *shake-hand* ou poignée de main est très compliquée.

D'abord un jeune homme attendra toujours qu'une dame lui tende la main et, s'il a conservé l'ombre de la galanterie de ses ancêtres, il effleurera cette main d'un baiser s'il est très lié avec la dame. S'il ne la connait pas suffisamment, il en fera le simulacre nu s'inclinant jusqu'à la main. La poignée de main entre jeunes gens et jeunes filles est de fort mauvais goût. Cette marque d'amitié est très significative de la part des femmes. Elle veut dire que tout homme à qui elle est accordée fait partie des amis. Par exemple un mari amène un de ses amis à dîner. Sa femme ne le connait pas. Cependant pour prouver à l'invité qu'il est le bienvenu, elle lui tend la main, ce qui veut dire: je vous considère comme une ancienne connaissance et un ami. De son côté l'invité s'incline profondément sur la main qu'on lui tend.

En somme, le serrement de main est la marque d'une relation établie et il faut se garder d'en faire un usage banal à l'adresse de n'importe qui. En résumé, l'initiative de la poignée de main doit être prise par le supérieur vis-à-vis de l'inférieur, par la femme vis-à-vis de l'homme, par la personne la plus âgée près d'une plus jeune. Un jeune homme attendra donc qu'on lui tende la main. Ne pas oublier qu'on doit donner la main franchement, pas seulement l'extrémité des doigts comme s'il s'agissait d'éviter une brûlure.

Voici maintenant quelques petites remarques: Un monsieur écrivant à une dame ne mettra pas comme en-tête: Chère Madame, mais: Madame ou Madame et amie, s'il est très lié avec elle. Il s'arrangera toujours pour glisser le mot "respectueux" dans le corps de la lettre, quel que soit l'âge de la dame.

Un jeune homme valide n'entre pas dans un salon avec sa canne. Il la laisse dans l'antichambre avec le pardessus, comme le parapluie. Il entre ganté et garde son chapeau à la main, à moins que la maitresse de la maison ne l'engage à le poser sur un meuble.

Dans une société de gens plus âgés que lui, il cherchera à parler à chacun de ce qui peut l'intéresser en une langue élégante et choisie.

Ne pas dire un mot est aussi mal élevé que de parler de soi, de se vanter et de faire montre d'une outre-cuidance chère à certains jeunes poseurs qui ont tout vu, et qui connaissent tout

Un jeune homme aimable cherchera à se rendre utile, rendra mille petits services et mille petits soins aux femmes de tout âge, il aidera à servir le café, s'inquiètera du bien-être des dames leur apportant leur vêtement si elles ont froid, les aidant à mettre leurs manteaux au moment du départ, les installera en voiture, leur portera leurs petits bibelots. Enfin il s'efforcera d'être un homme dans la généreuse acception du mot, c'est-à-dire de devenir le protecteur naturel des êtres matériellement faibles, les femmes et les enfants.

PENSEES.

La crainte fit les dieux, l'audace a fait les rois.

On garde sans remords ce qu'on acquiert sans crime.

Ce qu'on désire, on le croit aisément.

FEMINISME.

La *Revue des Revues* continue la série de ses études sur la femme contemporaine. Après les pages si intéressantes de la reine de Roumanie (Carmen Sylva), qui a parlé de *la Femme roumaine:* de Mme Alphonse Daudet, sur *la Femme française;* de Mme E. Pardo-Batzan, sur *la femme espagnole!* Mme Eliza Orzeszko nous fait à son tour, le portrait de *la Femme polonaise.* Mme Orzeszko est la plus célébre des femme écrivains de la Pologne ; elle n'est point d'ailleurs une inconnue pour les lecteurs français ; un de ses romans, *Elie Makower*, a été, dans le temps, traduit et publié dans la *Revue des Deux Mondes.* Le tableau qu'elle nous offre de la vie féminine en Pologne est particulièrement séduisant. La Polonaise, autrefois comme aujourd'hui, a toujours eu, paraît il, la sagesse et la grâce de se contenter d'un rôle modeste et familial. On ne cite, dans l'histoire nationale, ni brillantes cours d'amour, ni grandes amoureuses, ni amantes de poètes célèbres. On y voit assez peu d'intrigantes et de politiciennes ; les favorites des rois ne furent que de pâles ombres des Diane de Poitiers, des Montespan, des Maintenon. La femme polonaise fut, par contre, mêlée dès le seizième siècle aux luttes religieuses et politiques. Animées de patriotisme, elles joignirent la virilité du cœur au charme de la tendresse féminine. Après un court exposé historique, Mme Orzesko, en des pages d'une véritable beauté, nous dépeint successivement les trois principaux types de ses compatriotes: la campagnarde, la bourgeoise, la femme cultivée ; elle nous montre que toutes ont également le souci du devoir social et la conscience des difficultés que traverse leur patrie. Si cette peinture n'est point flattée, et si les Polonaises ont tant de vertus, l'honneur doit en revenir, pour une bonne part, à Mme Orzesko dont les romans populaires, répandus à profusion dans tous les pays slaves et dédiés tout particulièrement aux femmes, ont grandement contribué à leur éducation.

Les Poètes de Provence.

RANCŒUR.

Oh! dans les sentes gazonneuses—laissez-moi me perdre pensif,—sur les pelouses si unies—où, tout enfant, je me perdais! —Les coccinelles du sentier,—je les prenais avec la main—bêtes à Dieu—et chrysomèles—me faisaient toutes leur roman ;—et les marguerites—en fleur—puis me disaient: Reviens demain.

Oh! vers les plaines de froment — laissez-moi me perdre pensif — dans les grands blés pleins de ponceaux—où, petit gars, je me perdais!—Quelqu'un me cherche—de touffe en touffe en recitant son *Angelus* :—et, chantantes, les alouettes,— moi, je les suis dans le soleil....—Oh! pauvre mere,— beau cœur aimant,— je ne t'entendrai plus, criant mon nom!

Oh! le long des ravins bordés d'yeuses,—laissez-moi me perdre pensif, —dans les cépées et les fougères—où, jouvenceau, je me perdais!—Une jeune fille—blanche et accorte — m'apparaissait là, souvent.—Je vois encore—sa tête claire— et son corps droit comme un laurier,—avec sa grâce— qui, dans l'espace, faisait tout rire, lorsqu'elle riait.

Oh! par les vals et sur les roches — laissez-moi me perdre pensif, — et dans l'ombre des vieilles tours — où je me perdais, amoureux!— Dans le doux flair — que l'air m'apporte,— là, quelquefois, je retrouve un baiser;— en solitude, battue par le vent,— là se complait mon âme: — de souvenirs,—non d'espérances,— ainsi mon esprit se repait.

FRÉDÉRIC MISTRAL.

Vers d'Amour.

Oh! si mon cœur avait des ailes, sur ton cou, sur ton épaule, il volerait tout en feu! à ton oreille, ô mignonne, il te dirait des merveilles, des merveilles d'amour.

Oh! si mon cœur avait des ailes, sur tes lèvres pâles il volerait éperdu; mon cœur ô jeune fille, te ferait cent baiser et cent caresses; il parlerait, il ne parlerait plus!

Pitié! mon cœur n'a point d'ailes! le froid, l'ennui langoureux le glace: tiens! le voilà sur ma main; prends-le, ô belle, dans la tienne! Comme un agneau mon cœur bêle, et il pleure comme un enfant.

THEODORE AUBANEL.

La Fleur d'amandier.

A travers les pleurs de l'averse
Le soleil de Mars a souri;
La sève court, le bourgeon perce,
Et l'amandier rose a fleuri.

Il a fleuri l'amandier rose!
Mais le ciel de Mars s'est voilé,
Et derrière la vitre close
J'ai pu voir l'amandier gelé.

A qui donc est-ce qu'il ressemble?
On dirait un être vivant....
Une fleur, la dernière, y tremble,
Pâle et rose, éplorée au vent;

Et quand soudain le vent l'emporte,
J'ai senti comme il est glacé
Et que la fleur saignante et morte
Vient de quitter mon cœur blessé.

JEAN AICARD.

Au seuil du moyen âge.

Les Grecs ont conservé leur nom,
Sur les degrés du Parthénon,
Peut être ces fils des Hellènes,
Vain nés, rêvent des anciens dieux,
Quand des accords mélodieux
Leur viennent des monts et des plaines.

Mais où sont-ils ces vieux Romains
Qui tenaient le monde en leurs mains
Depuis Gadès jusqu'au Bosphore,
Et ces Barbares au poil roux
Qui hurlaient, pareils à des loups
Et qui n'ont jamais eu d'aurore!

Dans leurs formidables couchants,
Peuples despotes ou méchants,
Ils dorment à côté du glaive.
Les nouveaux peuples sont venus,
Et, pour des destins inconnus,
Voici la France qui se lève!

SEXTIUS MICHEL.

A Mistral.

SONNET INÉDIT.

Quand Virgile, lassé de Rome et de ses fêtes,
Choisit pour son repos Naples, perle des mers,
Tout un peuple, enivré de ses pures conquêtes,
Nomma "Parthénias" le chaste Roi des vers.

Ton œuvre aussi, Mistral, est pure et salutaire;
Une foi vierge au sol des aïeux la pétrit;
Ta voix qui vient du peuple et retourne à la terre
Sème la vérité dans le champ de l'esprit!

O civilisateur suprême de ta Race,
Va, tandis que l'espoir souffle toujours vivace,
Rallume la splendeur de ses siècles éteints!

Et nous verser à flots ta parole de vie,
Reçois l'hymne touchant des vieux de la patrie,
Nouveau Parthénas, Roi des derniers Latins!

PAUL MARIÉTON.

RECETTE.

L'extrait de thé donne un parfum exquis aux gâteaux, crêmes, glaces, pudding, etc. On peut le mélanger à d'autres parfums, café, chocolat, vanille, citron, fleurs d'oranger, fruits divers auxquels il communiquera un arôme extrêmement délicat.

Voici comment on le prépare: On prend six onces de thé vert, deux onces de thé noir, que l'on mélange dans un récipient parfaitement clos. On y verse dix onces d'eau bouillante. Laisser infuser trois heures dans un four chaud, de façon à ce que l'infusion se produise à chaud, sans bouillir. Retirer du four et ajouter six onces d'alcool très bien rectifié.

Filtrez au papier gris et versez dans une bouteille pouvant contenir une pinte, dans laquelle vous ajouterez l'eau nécessaire pour la remplir lorsque le mélange sera refroidi. Quelques cuillerées suffisent pour aromatiser délicieusement les entremets. Une salade glacée aux fruits, assaisonnée au kirsch, à laquelle on ajoute un peu d'extrait de thé, est un entremet de saison vraiment exquis.

Cette recette est américaine. Le produit se conserve parfaitement.

Feuilleton

—: DE :—

L'Abeille de la N. O.

AUTOUR DU DEVOIR

PAR

LOUIS VAUTIER

—Suite—

Elle s'élança, agitant son tambour de basque; Lucien la suivit, tandis que les sons de l'orchestre s'amoindrissaient sous la fatigue des musiciens.

En dépit de l'entrain de Miss Pole secondée en conscience par son danseur, la lassitude se lisait sur tous les visages; les conversations, d'abord vives et animées s'alanguissaient; quelques mamans s'étaient assoupies dans le petit salon turc et leurs respirations bruyantes arrivaient par instants, mêlées aux variations de l'orchestre. Plusieurs couples s'étaient retirés en arrière du cercle des danseurs et à la faveur de la foule, les genoux se pressaient, les pieds se rencontraient, les regards se croisaient éloquents.

— Voici l'heure psychologique murmura M. de Valdrès.

Madeleine avait remarqué ces manœuvres et elle en avait été aussi choquée que surprise. Elle ne voulut pas en convenir, cependant, et ne répondit pas à la réflexion de son cavalier. Ce dernier reprit:

— Monsieur de Creil se donne un mal.... Vous me disiez, madame, qu'il n'aimait pas le monde.

—Il danse surtout par complaisance.

—Il a le dévouement facile ce soir.

—Mais.... je ne vous retiens pas.... si vous désirez vous retirer....

Il la regarda presque tristement.

—Pourquoi, vous qui paraissez si bonne, devenez vous méchante pour moi?

Son accent très doux la troubla; elle balbutia:

—Ne vouliez-vous pas vous retirer de bonne heure?

—Mais vous-même?....

Elle ne le laissa pas achever et l'interrompit avec vivacité:

—C'était pour faire plaisir à M. de Creil; mais cette belle fête m'enthousiasme.

Il ne répondit rien et sur un signe de M. Ternières l'orchestre entama cette fois avec un véritable entrain la marche finale.

—Si vous le voulez, nous nous dirigerons sans tarder vers la salle du souper, je prévois qu'elle sera bientôt envahie.

Et M. de Valdrès présentait son bras à Madeleine.

Déjà les salons se meublaient de tables de restaurant à deux ou à quatre couverts. Au centre de la salle principale se dressait celle réservée à la maîtresse de maison autour de laquelle étaient disposés douze couverts.

Un des commissaires du bal y plaça M. de Valdrès et Mme de Creil et voulut aussi y installer Miss Pole, mais elle refusa.

—Non par exemple, les petites tables sont bien plus drôles.

Et elle se sauva à l'autre extrémité de la pièce, entraînant Lucien.

Jamais Medeleine n'avait assisté à une fête de ce genre; elle ne pouvait par conséquent établir de comparaison : mais son éducation la disposait à désapprouver la gaîté bruyante qui faisait retentir le salon d'éclats de rire et d'appels s'entrecroisant d'une table à l'autre.

Malgré l'abondance des mets et la prestesse des garçons de service, les hommes se levaient, cherchant eux-mêmes le champagne qu'ils cachaient sous la table devant laquelle ils s'asseyaient. Et c'étaient des cris, des rires, des disputes pour une salade russe ou un bol de fraises, arrachés aux mains qui les portaient.

Elle apercevait de loin la princesse Pehina et la princesse Rastapp avec leurs cavaliers autour d'une petite table, auprès de laquelle trois autres jeunes gens s'étaient installés, tant bien que mal et se penchant vers elles, débitaient aux deux dames, mille fadaises qui les faisaient rire aux éclats.

Tout à coup la princesse Pehina se renversa en arrière, riant nerveusement et disant très haut:

—Taisez-vous, vous me feriez dire des folies.

—Il serait préférable d'en rire, riposta son interlocuteur.

La princesse Rastapp déclara:

—Je suis pompette! ce champagne est exquis.

Elle entonna la chanson de Galathée:

Sa couleur est blonde et vermeille.

bientôt reprise en chœur par la salle entière et accompagnée du bruit des couteaux, frappant en cadence les verres et les assiettes.

Le tapage était assourdissant. Seuls Madeleine et son cavalier demeuraient sérieux, inactifs. M. de Valdrès avait aux lèvres son éternel et sarcastique sourire:

—Vous voyez, madame, que votre enthousiasme pour cette belle fête est partagé.

Madeleine lui sut mauvais gré de cette phrase où elle devinait une ironie et reporta ses regards sur Lucien. Le teint animé, le geste vif, il rythmait la mesure sur la table à l'aide de son couteau et de sa fourchette, tandis que miss Pole exécutait des variations à l'infini sur son tambour de basque, qu'elle faisait sauter et qu'elle rattrapait au vol, le frappant du coude et du bout de ses doigts fins, à la manière castillane.

Dans la serre, débarrassée des tables empilées les unes sur les autres, la danse avait recommencé au piano. Peu à peu les couples désertant le souper furent plus nombreux; la maîtresse de la maison donna bientôt l'exemple et une valse enragée enleva les danseurs en un tourbillon voluptueux. M. de Valdrès proposa de s'y mêler. Madeleine refusa et attendit impatiemment que miss Pole permit à son mari de la rejoindre.

Il ne paraissait pas du reste pressé de s'éloigner, il s'amusait, cela se voyait clairement à sa physionomie rayonnante.

Tout à coup, miss Anna quitta son cavalier pour valser avec M. Ternières.

Lucien demeura seul. Déjà sur le seuil de la porte, la comtesse Yermoff, toute mignonne fluette, vaporeuse s'emmitouflait de dentelles; il courut à elle, enlaça sa taille fine et l'entraîna, en dépit de protestations trop faibles pour être sincères.

XIV

Le soleil était haut à l'horizon lorsque enfin M. et Mme de Creil regagnèrent leur hôtel.

— Quelle bonne soirée! avait dit Lucien.

Madeleine ne partageait pas complètement cette opinion; mais elle ne voulut pas la contredire, et, du reste, très fatiguée par cette veille prolongée, à laquelle elle n'était pas accoutumée, elle s'abandonna sur l'épaule de Lucien et s'endormit.

Elle ne se réveilla que fort avant dans la journée, lasse, inquiète, mécontente, sans trop savoir pourquoi. Lucien, au contraire, ne tarissait pas en éloges sur la princesse Klinska et ses invités, surtout sur Miss Pole, si simple, si naturelle, si primesautière. Cela finit par agacer Madeleine et augmenter sa mauvaise humeur.

Vers le soir, arriva l'invitation pour le bal de la princesse Pehina. Madeleine passa la carte à son mari.

—Parfait, tu mettras le même costume.

—Je croyais que nous ne devions plus sortir?

—Pourquoi nous priver d'un plaisir?

—Un plaisir! mais tu détestes le monde.

—Celui de grand'mère.... oui, par exemple. Mais il me semble qu'hier au soir, les salons de la princesse Klinska ne ressemblaient guère à ces sépulcres aux lampadaires funéraires de la rue de Varenne.

—On y rencontre du moins une société si sûre!

—Représentée par une douzaine de vieilles perruques qui finiraient par vous momifier avant l'âge. Mais, ma chérie, voilà une erreur archaïque que de croire qu'il n'existe pas d'autre société que celle-là.

N'as-tu pas été surpris hier de cette quantité prodigieuse de princesses, de duchesses dont nous n'avions jamais entendu parler par grand'mère, qui pourtant avait été beaucoup dans le monde à Paris?

—Notre chère grand'mère n'avait jamais voyagé, ses relations se bornaient à l'aristocratie française.

—En effet, hier, l'élément étranger dominait absolument. Croirais-tu que j'ai entendu la princesse Rastapp s'écrier: "Je suis pompette!"

Lucien se mit à rire:

—L'expression serait risquée pour une française, mais elle est drôle et la princesse a tellement de grâce et de crânerie qu'elle peut tout se permettre en restant ce qu'elle est, grande dame et charmante.

La princesse Rastapp possédait effectivement un charme enveloppant qui lui avait attiré la sympathie de Madeleine, comme celle de Lucien.